

Carpovirusine Evo2

Insecticide biologique contre le Carpocapse du pommier et contre la tordeuse orientale du pêcher dans l'arboriculture.

Description du produit en bref

Insecticide spécifique contre les chenilles du carpocapse de pommes, des poires (Cydia pomonella) et contre la tordeuse orientale du pêcher dans toutes les cultures arboricoles.

Matières actives

909 g/l, Virus de la granulose du carpocapse Souche CpGV NPP-R5 : 10 EXP 13 granula/litre

Formulation

Suspension concentrée (SC). Les composants dans la formulation sont tous d'origine naturelle et biodégradables. La formulation est formée d'un filtre UV garantissant aux virus une période d'activité de 12 à 14 jours.

Trademark

Arysta

Numéro d'homologation

W-6831

Mode d'action

Les **virus de la granulose** sont des Bacilovirus que l'on rencontre que chez les Lépidoptères. Le virus de la granulose du Carpocapse ne se rencontre que chez quelques tordeuses. Identifié en 1962 au Mexique, sa production industrielle a été élaborée par l'INRA. L'infection des chenilles de tordeuse par les virus ont lieu par ingestion des particules virales lors des morsures. Dans le corps des chenilles, les granulés sont dissous et libérés. Ils sont véhiculés dans tout l'organisme et intègrent le noyau de nouvelle cellule. Dans les premiers temps, le comportement de la chenille n'est pas modifié, puis on observe un arrêt de l'alimentation et la chenille

perd sa mobilité. Au stade final la chenille devient déliquescence.

Carpovirusine Evo2 possède une action larvicide directe sur toutes les générations du Carpocapse ainsi qu'un effet différé, induisant une mortalité dans la population hivernante et une transmission du virus aux générations suivantes. L'effet insecticide s'exprime ainsi dans la descendance du Carpocapse. Il en résulte un contrôle sur le long terme des populations du ravageur dans les vergers traités

Utilisation Arboriculture

Arboriculture en général

Les applications doivent coïncider avec l'éclosion des jeunes larves. Il donc conseillé de contrôler les vols à l'aide de pièges sexuels et de suivre les avertissements phytosanitaires. Il est important d'intervenir dès le vol de 1ère génération.

La lutte combinée confusion et virus est recommandée. Toutefois, lorsque la pression initiale est très forte, il faut continuer d'appliquer le virus jusqu'en fin de saison (septembre). La lutte devra alors se faire sur plusieurs années pour ramener la population à bas niveau.

Carpovirusine Evo2 peut être appliqué en mélange avec les fongicides.

Dose normale par traitement: 1 l/ha, 0.06%

Population de carpocapse/tordeuse modérée: inférieure à 1 larve par arbre et/ou l'attaque à la récolte n'a pas dépassé 1 % : 6 applications à demi-dosage (0,5 l/ha).

Population de carpocapse/tordeuse importante:

Population hivernante entre 1 à 3 larves par arbres et/ou une attaque à la récolte entre 1 à 5% : 6 à 8 applications (ou plus) à demi-dosage (0,5 l/ha), complété avec la lutte par confusion.

Population de carpocapse/tordeuse très importante:

6 à 8 applications (ou plus) à demi-dosage en mélanges avec les fongicides, complété avec la lutte par confusion plus un traitement insecticide (Atac, Elvis) sur la première génération. La stratégie de lutte contre la deuxième génération est à définir selon la pression. Si la pression est importante continuer les applications de Carpovirusine Evo2 jusqu'à début septembre.

Faire un contrôle visuel sur fruit en fin de première génération afin d'établir la stratégie pour la deuxième génération. Poser fin juin 40 bandes pièges par parcelle pour estimer la population hivernante et évaluer la stratégie pour l'année suivante.

Spectre d'efficacité

Carpocapse du pommier et tordeuse orientale du pêcher

La mort de l'insecte n'intervient pas immédiatement. La chenille s'infecte pendant son stade baladeur, période au cours de laquelle elle effectue des morsures exploratrices.

La période d'incubation de la maladie est fonction:
- de la température (plus la température est élevée, plus le virus se multiplie rapidement.)

-l'âge de la chenille lors de l'infestation.

Il faut intervenir dès le premier stade larvaire des chenilles

-de la dose de virus ingérée.

Ce virus de granulose est actif à très faible dose. La DL50 est de 30 granules pour une chenille néonate.

Restrictions

Délai d'attente 1 semaine.

Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume des arbres.

Dans le produit fini, la concentration de spores germés doit être au maximum de 108 CFU/ml. Chaque batch doit être contrôlé avant la vente par

un laboratoire officiel. Les données d'analyse doivent être présentées au service d'homologation (OFAG) sur demande.

3 traitements au moins (il est possible de fractionner les traitements).

Miscibilité

Carpovirusine Evo2 est miscible avec les fongicides Stähler en arboriculture.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. La Carpovirusine Evo2 est inscrite sur la liste des intrants autorisés en agriculture biologique.

Conditions climatiques

L'efficacité de la Carpovirusine Evo2 n'est pas influencée par des précipitations survenant plus de 4 heures après le traitement.

Important à savoir

La Carpovirusine Evo2 se dégrade rapidement dans le sol et ne laisse pas de résidus. Elle possède un profil écologique avantageux envers les auxiliaires. Elle n'est pas toxique envers les utilisateurs, les oiseaux et les autres animaux.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Stockage

Stockage: 5-6°C d'une année sur l'autre. 18-20°C pour une utilisation dans les 6 mois. Les composants dans la formulation sont tous d'origines naturelles et biodégradables. La formulation est formée d'un filtre UV garantissant aux virus une période d'activité de 12 à 14 jours.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux

indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Hk Éviter le contact avec la peau.

Hts Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

11 85 30 Emballage simple à 1 l

11 85 30 Carton à 12 x 1 l

Emballage

10 04 11 Emballage simple à 5 l

10 04 11 Carton à 4 x 5 l

Contact

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen

Tél: 062 746 80 00

info@staehler.ch

<http://www.staehler.ch>